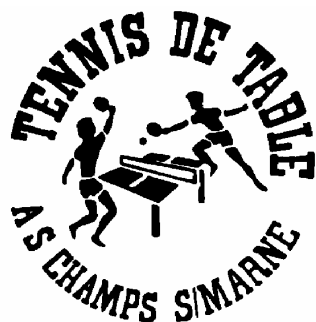


Champs sur Marne, le 12 septembre 2002



Rédacteur : Patrick Tavernier

PARTICIPANT(E)S	PRESENT(E)S	EXCUSE(E)S	ABSENT(E)S
Membres du Bureau :			
Victor Andriamiramanana		X	
Margarete Benck		X	
Jean-Claude Benck	X		
Frédéric Berthier	X		
Jocelyne Boyer-Chaptas	X		
Gérard Dellimard		X	
Laurent Franceschelli	X		
Nathalie Guillemot		X	
Eric Jourda	X		
Jonathan Leroy	X		
Michel Meyer		X	
Richard Notariani *	X		
Laurent Tavernier	X		
Marie-Hélène Tavernier	X		
Patrick Tavernier	X		
* Présent en fin de réunion.			
Invité :			
Vincent Chaptas	X		

Chère Membre, Cher Membre du Bureau,

Merci de votre présence lors de cette première réunion de la saison 2002/2003 qui a débutée à 20 h pour s'achever vers 22 h 30.

Rappel de l'ordre du jour

1. Point sur le site Internet de l'A.S.T.T.C.
2. Point sur la Commission Bercy 2003.
3. Point sur la demande de subvention F.N.D.S.
4. Point sur les finances de l'ASTTC.
5. Point sur les Compétitions U.F.O.L.E.P.
6. Point sur les Compétitions F.F.T.T.
7. Définition de la date du prochain stage.
8. Point sur le Forum des Sports du samedi 7 septembre 2002.
9. Préparation du Grand Tournoi Gratuit du samedi 21 septembre 2002.
10. Approbation du document « Qui-Fait-Quoi ».
11. Les Soirées Formation/Information.
12. Questions diverses.

1 - Point sur le site Internet de l'A.S.T.T.C :

Nathalie a fait un excellent travail. Rien à dire.

Le site a été mis en ligne avant le 7 septembre, Forum des Sports.

Délai respecté !

L'hébergeur est Tiscali. Le nom du site, pour rappel : <http://www.asttc.org>

Coût : 86,95 € Pour une durée de 5 ans - Capacité de 100 Mo - Outils de statistiques – etc ... à découvrir par la suite ...

Notre Webmaster continue son travail.

C'est un travail qui représente des centaines d'heures.

Bravo et Merci Nathalie !

2 - Point sur la Commission Bercy 2003:

En tenant compte de l'achat d'une place par Jean-Claude à la réunion du 11 septembre 2002, il nous reste 9 places à vendre à 24,00 € pièce.

Le dossier a été transmis à Jonathan Leroy et Laurent Franceschelli.

Pour la suite, Patrick passera les informations à Laurent et Jonathan : état des ventes, billets, photocopies des chèques des autres ventes car il est nécessaire d'avoir une traçabilité de toutes les ventes.

3 - Point sur la demande de subvention F.N.D.S.

Nos demandes :

Projet Fête des Sports : 500 € demandé et 240 € obtenu

Projet Acquisition d'un robot : 500 € demandé et 320 € obtenu

Patrick a donc contacté la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports afin de savoir s'il était possible de cumuler les deux postes en un seul car notre Association n'a pas les moyens financiers d'acquérir le robot et de compléter autant pour notre projet de la Fête des Sports.

La réponse fut positive à la condition que notre Association débourse la somme de 560 € minimum soit 50 % de la somme totale.

Il nous faut donc dépenser au moins 1 120 €

Dans ces conditions, la DDJS nous versera 560 €

Nous avons donc acheté :

Dauphin :

- 6 tables d'arbitrage. Coût : 357,00 €

- 6 marqueurs. Coût : 180,00 €

- 6 porte-filet Coût : 199,20 €

- 6 recharges de filet Coût : 48,60 €

- 8 raquettes d'initiation Coût : 41,60 €

Total : 824,40 €

Bianchi :

- Coupes

Total : 310,00 €

Soit un total général de 824,40 + 310,00 = 1 134,40 €

Le projet Fête des Sports est intégré dans la 8^{ème} édition de notre Grand Tournoi Gratuit de la Rentrée.

4 - Point sur les Finances de l'ASTTC :

Tout va bien.

Patrick a été « audité » par Jocelyne !

Afin que Jocelyne puisse prendre le relais et s'occuper de la comptabilité, Patrick a demandé un versement à Jocelyne de 500 Francs, soit 80,00 € (pour faire un compte rond) dans le but de la mise à niveau de son PC.

Cette demande a été acceptée à l'unanimité par tous les Membres du Bureau présents.

Ce versement sera effectué le 21 septembre.

5 - Point sur les Compétitions U.F.O.L.E.P. :

Gérard étant en congé, ce point n'a pu être évoqué.

6 - Point sur les Compétitions F.F.T.T. :

Rien de spécial.

Tout va bien.

A noter le maintien en D1 de Champs 2 ... sauvé par le gong !!!

7 - Définition de la date du prochain stage :

Richard s'occupe déjà du stage de Toussaint. Impecc !

8 - Point sur le Forum des Sports du samedi 7 septembre 2002 :

Merci à toutes et à tous de votre implication ce jour là, tant pour la mise en place du stand, pour sa tenue, la diffusion des affichettes du tournoi et le démontage du stand.

Nous avons utilisé deux tables d'arbitrage comme présentoirs des coupes remportées par les Jeunes au Championnat par Equipes.

Disposition également de grandes affiches rappelant la victoire de nos Jeunes et le Grand Tournoi du 21 septembre.

L'accent a également été mis sur notre site.

Ce fut un très beau stand et une bien belle journée !

Organisation impeccable.

9 - Préparation du Grand Tournoi Gratuit du samedi 21 septembre 2002 :

- Les affichettes ont été diffusées au Forum.
- L'opération affichage sera effectuée par tout le monde.
- Laurent et Patrick se chargeront des tableaux d'affichage publics , gymnases et Mairie.
- Les médias seront contactés par Patrick.
- Les coupes et lots ont été achetés par Patrick chez Bianchi.
- Nathalie a passé l'info sur notre site.
- Toute l'Association sera impliquée pour la diffusion des affiches.
- Jocelyne et Jean-Claude se chargeront le matin même d'acheter les boissons, gâteaux et confiseries.

Soit les quantités suivantes :

- Coca : 48
- Nestae : 48
- Orangina : 48
- Oasis : 48
- Eau (33 cl) : 24

Prix de vente 1 €

Prix de ventes, cafés et gâteaux: 0,50 €

- On verra le moment venu pour déterminer le prix de vente des confiseries.
- Un apéritif sera offert aux Bénévoles à la fin du rangement.
- Achat réalisé par Jocelyne et Jean-Claude en même temps que les boissons.
- La tombola gratuite se fera à la fin des poules.
- Rendez-vous a été donné à 13 heures pour l'installation.

10 - Approbation du document « Qui-Fait-Quoi » :

Patrick a réalisé une procédure « PROCEDURE de FONCTIONNEMENT du BUREAU de l'Association Sportive de Tennis de Table Champs sur Marne », référence ASTTC 001 Indice 00.

Auparavant, celle-ci avait été soumise à Marie-Hélène et Frédéric qui ont apportés leurs remarques.

Richard a communiqué ses remarques aussi par emails par rapport à son poste.

Le document a été validé à l'unanimité par tous les Membres du Bureau présents, en appliquant les dernières modifications lors de la réunion de Bureau du 11 septembre 2002.

Il passera donc à l'indice 01 et sera diffusé très rapidement.

Cette procédure met en évidence les tâches de chacun des Membres et le fait du délestage du poste de Président.

Ce qui remet en question le départ de Patrick du Poste de Président si la charge est effectivement nettement moins lourde.

11 - Les Soirées Formation/Information:

Il a été décidé d'aller à ces soirées Formation/Information.

Etant dans le cadre de la Vie de l'Association, les frais d'inscriptions seront à la charge de l'Association.

Ainsi:

Lieu : Mairie Annexe - Boulevard Constant Melet - Vaires sur Marne - Mairie

- **MODULE III – La responsabilité :** 02/12/2002 – Coût de la soirée : 12 €
Jean-Claude
Richard
Patrick
- **MODULE IV – La gestion :** 06/01/2003 – Coût de la soirée : 8 €
Jocelyne
Patrick
- **MODULE VI – Les obligations : être en règle :** 03/03/2003 – Coût de la soirée : 12 €
Jean-Claude
Richard
Patrick

Coût total : 32 €

12 – Questions diverses :

- Approbation du document établi par Patrick « Les Résolutions » à l'unanimité de tous les Membres du Bureau présents.

Il sera diffusé très rapidement et commenté à l'ensemble des Adhérentes et Adhérents.

- Intervention de Vincent Chaptas pour coacher les Jeunes durant les entraînements libres en compagnie de Kévin Grauss.

Il a été demandé à Vincent d'établir un document de sa conception de son action envers les Jeunes.

Puis ce document sera étudié par le Bureau pour une approbation rapide afin de ne pas perdre trop de temps.

Cette initiative de la part de Vincent est excellente et rentre très bien dans le cadre de la liberté d'expression des Jeunes et leur implication au sein de l'Association.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

Patrick Tavernier
Président